

## Foreword

To my knowledge, none of these letters- save one- have ever been translated to English.

Some notes about the signs used below:

Underlined means I cannot make out or am unfamiliar with the French word in the original script. I have typically done my best to fold it into the English translation, although occasionally am unable.

----- this is used to indicate breaks often present in her letters

The letters are in chronological order.

Footnotes are used both as references and notes about the text; the source is always in the first line of the English translation.

The reflection essay is at the end of the document (see the Table of Contents).

## Table of Contents

Foreword .....	1
To Madame the Princess of Lamballe, 14 July 1779. Post-Fall of the Bastille .....	3
Original Letters .....	3
Transcription .....	6
Translation .....	8
To Madame the Princess of Lamballe, 26 June 1791. Post Flight to Varennes.....	10
Original Letters.....	10
Transcription .....	13
Translation .....	15
To the Empress Catherine II of Russia, December 3 1791. Between Declaration of Pillnitz and War of First Coalition .....	17
Original Letters.....	17
Transcription .....	26
Translation .....	32
To Pres Kaunitz, 1 February 1792. Between Declaration of Pillnitz and War of First Coalition.....	38
Original Letters.....	38
Transcription .....	40
Translation .....	41
To the President of the Convention, October 14 1793. Pre-Trial.....	42
Original Letters.....	42
Transcription .....	44
Translation .....	45
To Madame Elisabeth, October 16 1793. Pre-Execution. ....	46
Original Letters.....	46
Transcription .....	50
Translation .....	53
Reflection Essay .....	56
Bibliography.....	58

To Madame the Princess of Lamballe, 14 July 1779.  
Post-Fall of the Bastille

Original Letters

14  
7 89

Marie Antoinette à madame la  
princesse de Lamballe. \*)

Le 14 (Août 1789) au soir.

(Extrait d'une lettre)

Tout est perdu, la Bastille est au pouvoir  
des Parisiens. Le malheureux de Launay a  
payé de sa vie l'imprudence qu'il a eue  
de baisser le pont.



Ne perdez pas un instant pour venir  
me joindre. Tous nos amis fuient; puissent-ils  
échapper à la fureur du peuple! La  
consternation, l'effroi m'environnent.  
Le roi cède à la dure loi de la nécessité;  
il abandonne tout projet de défendre les  
droits de la monarchie.

Une solitude affreuse nous environne;  
il ne nous reste de fidèles que les gardes-du-corps

\*) voir: Mémoires historiques de M. la princesse  
de Lamballe; par M. de Guénard. Paris 1801.  
Tome III, pag: 221-223.

et les Suisses. Peussent-ils en être récompensés!

Ils voudroient m'emmener! moi, quitter  
mes enfans! ou les separer de leur père!  
Non, impossible; quel que soit le sort qui  
les attend, je le partagerai. Mais, venir mon  
amie, j'ai besoin de vous; j'ai besoin  
d'épancher dans votre cœur la douleur qui  
m'accableroit, si mon courage et ma  
résignation n'étoient pas au-dessus des  
maux que j'appréhende.

## Transcription

Marie Antoinette a madame la princesse de Lamballe. \*)

Le 14 (Juillet 1789) au soir.

(Extrais d'une lettre)

-----

Tout est perdu, la Bastille est au pouvoir des Parisiens. Le malheureux de Launay a payé de sa vie l'imprudence qu'il a eu de baisser le pont.

-----

Ne perdre pas un instant pour venir me joindre. Tous nos amis fuient ; puissent- ils échapper a la fureur du peuple ! la consternation, l'effroi m'environnent. Le roi cède a la dure loi de la nécessité ; il abandonne tout projet de défendre les droits de la monarchie.

-----

Une solitude affreuse nous environne ; il ne nous reste de fidèles\_ que les gardes-du-corps

---

\*voir : Mémoires historiques de M : la princesse de Lamballe ; par Madre Guénard. Paris 1801. Tome III, pag : 221-223

---

et les Suisses. Puissent- ils en être récompensés !

-----

Ils voudraient m'emmener ! moi, quitter mes enfants ! ou les séparer de leur père ! Non, impossible ; quel que soit le sort qui les attend, je le partagerai. Mais, venez mon amie, j'ai besoin de vous ; j'ai besoin d'épancher dans votre cœur la douleur qui m'accablerait, si mon courage et ma résignation m'étoient pas au-dessus des maux que j'appréhende...

## Translation

Marie Antoinette to Madame the Princess of Lamballe<sup>1</sup>

14 (July 1789) in the evening

(Excerpt of a letter)

-----

All is lost, the Parisians control the Bastille. The unlucky Launay has paid the price of life for the impudence that led him to lower the drawbridge.

-----

Don't lose an instant in joining me. All our friends are running; may they escape the fury of the people! Dread and fear surround me. The king has ceded to the harsh law out of necessity; he has abandoned all hope of defending the rights of the monarchy.

-----

An awful solitude has surrounded us; only our bodyguards remain loyal

---

\*see : Historic mémoires of the Princess of Lamballe; by Madre Guénard<sup>2</sup>.

Paris, 1801. Tome III, pg : 221-223

---

and the Swiss Guard. May they be rewarded!

---

<sup>1</sup> Papiers Marie-Antoinette (xviiiè-xixè siècle). Archives Nationales. (n.d.-a). [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN\\_IR\\_050236/c-9wxw5jyz6-1g7qmpd8v1aa2/FRAN\\_0131\\_0168\\_L](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN_IR_050236/c-9wxw5jyz6-1g7qmpd8v1aa2/FRAN_0131_0168_L)

<sup>2</sup> Almost certainly Élisabeth Guénard, contemporary femme de lettres and author



-----

They want to take me! Me, leave my children! Or to separate them from their father! No, impossible; regardless of what awaits them, I will endure it alongside them. My friend, come, I need you; I need to impart into your heart the agony that arrests me, if my courage and my resignation doesn't m'etorient me above the evil that I await...

To Madame the Princess of Lamballe, 26 June 1791.  
Post Flight to Varennes

Original Letters

26  
6 91

Marie Antoinette à madame la  
princesse de Lamballe \*)



Le 26 juin 1791.

Nous avons été trahis. Notre malheur est  
au comble. Je n'affligerai point votre cœur,  
mon amie, par le triste récit de ce que nous  
avons souffert. . . . . J'aurois mille  
fois préféré la mort. Sans Elisabeth, je ne  
sais jusqu'où auroit été mon désespoir; mais  
cet auge fait passer dans les cœurs les plus  
ulcérés, la paix et la résignation qui ne  
l'abandonnent point. Mes enfans ont été accablés  
de fatigues. La chaleur été excessive; ils  
mourroient de soif, et nous avons eu toutes  
les peines du monde à nous procurer des  
rafraîchissements. Enfin, nous voilà encore  
une fois au pouvoir de nos ennemis; et la  
tentative que nous avons faite pour nous y  
soustraire, rendra notre sort plus cruel.  
Vous savez bien quelles étoient les intentions  
du Roi, et si elles avoient d'autre but que  
le bonheur de son peuple. Mais ils envenime-  
ront . . . . . ; prononceront la  
déchéance; et s'ils n'ont pas ôté la  
couronne de mon fils, qui ne frémeroit pas  
en pensant au régent qu'il lui donneront?

\*) Voir: Mémoires historiques de M<sup>lle</sup> la princesse de  
Lamballe; par M<sup>lle</sup> Guénard. Paris 1807. T. IV. p. 167.

Les dépenses sont augmentées; il y a bien plus de danger qu'avant ce malheureux voyage. O! ma chère d'amballe, ne vous exposez pas aux plus injustes soupçons; éloignez vous pour quelque temps.

Si le ciel, las de nous persécuter, permet qu'un jour le calme succède aux tempêtes dont nous sommes battus, nous nous réunirons, et vous retrouverez toujours le cœur d'une amie qui compte sur le votre.

Mari Antoinette.

## Transcription

Marie Antoinette a madame la princesse de Lamballe \*)

Le 26 juin 1791

Nous avons été trahis. Notre malheur est au comble. Je n'affligerai point votre cœur, mon amis, pour le triste récit de ce que nous avons souffert... j'aurais mille fois préféré la mort. Sans Elizabeth, je ne sais jusqu'où aurait été mon désespoir ; mais cet auge fait payer dans les cœurs les plus ulcérés, la paix et la résignation qui ne l'abandonnent point. Mes enfants ont été accablés de fatigues. La chaleur été excessive ; ils mourront de soif, et nous avons eu toutes les peines du monde a nous procurer des rafraîchissements. Enfin, nous voila encore une fois au pouvoir de nos ennemies ; et la tentation que nous avons faite pour nous y soustraire, rendra notre sort plus cruel.

Vous savez bien quelles étaient les contentions du Roi, et ni elles avoient d'autre but que la bonheur de son peuple. Mais ils envenime sont... ; prononceront la déchéance ; et s'ils n'osent pas ôter la couronne de mon fils, qui ne frémirait pas en pensant au régent qu'il lui donneront ?

\*) voir : Mémoires historiques de M. la princesse de Lamballe ; par Mme Guénard. Paris 1801. T : IV. P :167

-----

Les défiances vont augmentées ; il y a bien plus de danger qu'avant ce malheureux voyage. O ! ma chère Lamballe, ne vous exposez pas aux plus injustes soupçons ; éloignez vous pour quelque temps.

-----

Si le ciel, las de nous persécuter, permet qu'un jour le calme succède aux tempêtes dont nous sommes battus, nous nous réunirons, et vous retrouverez toujours le cœur d'une amie qui compte sur le votre.

Marie Antoinette

## Translation

Marie Antoinette to the Princess of Lamballe<sup>3</sup>

26 June 1791

We have been betrayed. Our misfortune has reached its peak. I won't cause your heart more suffering, my friend, by recounting the sad truth of what we have suffered... I would have welcomed death a thousand times over.

Without Elizabeth, I don't know what would have become of my despair; but this valley will make the blackest hearts pay, peace and resignation have abandoned me. My children are overwhelmed with fatigue. The heat is extreme; they are dying of thirst, and we can't for all the resources in the world get water. We have been again rendered at the mercy of our enemies; and the temptation that we committed to shield us has rendered our lot even crueler.

You know well what held back the King, and none of them avoient anything but the happiness of his people. But they have deteriorated...; pronounced degradation; and if they dare to take my son's crown, who wouldn't shiver at the thought of the regent they'd appoint?

---

<sup>3</sup> Papiers Marie-Antoinette (xviiiè-xixe siècle). Archives Nationales. (n.d.-a). [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/UD/FRAN\\_IR\\_050236/c-9s8cpgx96--10h77bzbvli58z](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/UD/FRAN_IR_050236/c-9s8cpgx96--10h77bzbvli58z)

\*) see: Historic memoires of the Princess of Lamballe; by Mrs. Guénard.

Paris 1801. T: IV. P: 167. <sup>4</sup>

-----

Their distrust will mount; there is much more danger than there was before this miserable voyage. Oh! My dear Lamballe, don't expose yourself to unfair suspicions; go away for some time.

-----

If the sky, willing to persecute us, permits us just a single day of calm among the storms that we have weathered, we will reunite, and you will find again the heart of a friend that counts always on yours.

---

<sup>4</sup> I have tried to preserve formatting where possible, so long as it is still comprehensible to the contemporary American



To the Empress Catherine II of Russia, December 3 1791.  
Between Declaration of Pillnitz and War of First Coalition

Original Letters

1791 3/2

Marie Antoinette à l'impératrice  
Catherine II de Russie. \*)

Le 3 Décembre 1791.

Madame ma soeur, je faisais la première occasion sûre qui s'offre à moi de pouvoir exprimer à Votre Majesté des sentiments de reconnaissance que mon cœur éprouve de tout l'intérêt que vous n'avez cessé de témoigner pour notre malheureuse situation; mais, Madame, mon cœur ne serait pas satisfait s'il ne s'ouvrait entièrement à vous, avec cette confiance que votre sympathie, votre noble cœur et votre grand caractère savent si bien inspirer.

Levée complètement à nous-mêmes, n'ayant personne à qui nous puissions nous confier, je veux essayer de vous décrire notre situation, et je sollicite d'avance votre attention. Je ne connais ni les choses, ni la langue de la politique; je me laisse seulement guider par mon cœur.

Je commencerai par une époque qu'il est très important de bien connaître, pour que votre Majesté puisse nous juger. Le Roi a accepté la constitution, non parcequ'il la trouve bonne ou praticable, mais pour épargner au royaume des troubles et des malheurs encore plus grands, que les hommes de parties n'auraient pas manqué d'attribuer à un refus.

\*) Les couronnes flottantes. Gustave III, roi de Suède. par Lescroart le duc. Paris 1861. pag 299-304.

Il l'a accepté dans l'espoir qu'en paraissant vouloir sincèrement la mettre en pratique, il aurait ainsi l'occasion de faire mieux ressortir ses défauts et de montrer qu'elle ne peut aller; il l'a accepté, enfin, par suite de la complète ignorance où il était des dispositions des autres puissances à son égard. Ah! Madame, il ne m'appartient pas de me plaindre; mais ceux que tous les liens du sang, de l'honneur et de l'intérêt devaient porter alors à nous guider et à nous soutenir, nous ont laissés, par une crainte vaine que je ne puis<sup>que</sup> attribuer ~~à~~ au fossé de leur sécurité personnelle, privé de tout renseignement sur les desseins des puissances étrangères. Abandonnés à nous-mêmes, que pouvions-nous faire? Il a donc été nécessaire d'accepter, afin de chercher par là à ramener à nous la plus grande partie de la nation, égarée par une troupe de factieux et d'insensés, et pour sauver la vie et l'existence de cette foule de gens, d'honneur, qui se trouvent encore en France, et qui, fidèles à leur Roi et à leur devoir, mais néanmoins, comme nous-mêmes, trop faibles et trop délaissés, eussent été les premières victimes. Ainsi donc ce n'est point à un sentiment de pusillanimité que nous avons cédé; la crainte des dangers qui nous sont personnels ne peut agir sur nos âmes. Les humiliations incessantes que nous avons

éprouvés, les indignités dont nous avons été  
témoins, sans avoir ni la puissance ni les  
moyens de les prévenir ou de les réprimer, la  
scélératesse de tous ceux qui nous entourent,  
la défiance dont nous ne devons jamais nous  
dépister, même au milieu de notre cercle le  
plus intime, n'est-ce pas là une mort  
morale et sans cesse renouvelée, mille  
fois plus cruelle que la mort physique  
qui nous délivre en une seule fois de  
tous les maux ? Votre Majesté qui sait si  
bien apprécier tous les genres de courage,  
trouvera sans doute que celui qui <sup>résiste</sup> ~~reste~~ à  
d'aussi terribles épreuves, est le plus grand de  
tous. Mais je m'étend trop longuement  
sur ces détails déplorables; il est temps  
de songer aux remèdes. C'est à votre  
magnanimité, à votre grande âme que  
nous nous adressons avec confiance.

Depuis le mois de juillet j'ai  
supplié, j'ai conjuré l'empereur de se  
occuper de nos affaires; j'avais de longue  
main suggéré à mon frère le projet d'une  
congrès armé, auquel seraient convoquées  
toutes les puissances; les troupes amenées  
à sa suite, tout en restant dans leurs

quartiers, auraient imposé, sans entraîner pour ce royaume les malheurs qu'y aurait provoqués la vue d'une armée étrangère. Le moment était opportun; et si l'empereur m'eût répondu, il eût fixé notre conduite dans la question de la constitution. Mais la démarche du roi n'a changé que quelques détails accessoires et non l'affaire capitale. La réunion d'un congrès me parait toujours être le seul moyen propre à rassurer efficacement ce pays. La différence des opinions, l'amertume des partis, tout s'oppose à ce qu'une réconciliation puisse avoir lieu sans l'intervention des puissances. Mais le roi a accepté la constitution, il a paru ostensiblement le faire librement, et il n'avouera jamais lui-même qu'il n'a pas été libre; ce sont les faits, ce sont les événements de chaque jour qui démontrent ce qui en est réellement.

Il serait nécessaire que ce congrès fût censé, dans le commencement, se rassembler pour s'occuper des intérêts généraux et de l'équilibre de l'Europe; l'état de ce pays autorise suffisamment ce

protector. La personne que je charge de  
remettre cette lettre à Votre Majesté pourra  
en même temps plaquer sous ses yeux des  
notes touchant les affaires principales  
qui devront être traitées dans le congrès.  
Il est très essentiel que nous paraissions  
tout à fait étrangers à la réunion, et  
que nous paraissions tout à fait étrangers  
à la réunion, et que nous passions pour  
restes fidèlement attachés au plan que  
nous avons adopté, afin d'écartier tout  
soupçon, et d'inspirer cette confiance  
qui seule peut nous ramener l'affection  
du peuple, lorsqu'il comprendra enfin sa  
misère ainsi que les malheurs que la  
situation présente entraîne avec elle.  
C'est pourquoi il est indispensable  
que nous agissions d'une manière conforme  
à ce but, et que nul autre que nos  
vrais amis ne connaisse notre pensée  
réelle. La route est difficile, j'en conviens,  
mais elle est sûre, surtout si Votre Majesté  
est assez bonne pour venir à notre aide.  
La prudence extraordinaire que  
nous devons observer dans tous nos projets



et dans toutes nos actions, nous a mis dans  
l'impossibilité d'informer les frères du Roi  
de nos idées. Dieu préserve que nous ayons  
contre eux la moindre défiance, comme on  
s'est plu à le répandre. ! nous jugeons de  
leurs cœurs par nos cœurs, et nous savons  
bien qu'ils s'occupent de nous. Mais il n'en  
est pas de même de ceux qui les entourent:  
la légèreté des uns, l'indiscrétion des autres,  
jointe à leur effervescence ambitieuse, nous  
imposent la pénible nécessité de ne point  
leur parler avec cette entière confiance que  
meritent d'ailleurs leurs sentiments personnels.  
C'est donc à votre sagesse, Madame, et à  
l'influence que votre bonté vous donne sur  
eux, que nous abandonnons nos plus chers  
intérêts. Veuillez les diriger dans cet esprit  
qui, sans nous obliger de nous ouvrir à  
eux, puisse nous être utile, en leur représen-  
tant qu'ils ne pourraient que précipiter  
la ruine de leur malheureuse patrie, s'ils  
agissaient de leur propre main, et que dans  
le cas même où l'on pourrait faire quelques  
choses avec des forces supérieures, il serait  
de toute nécessité que les princes et tous

les Français se tiennent à l'écart. Le mal  
commence à se faire sentir ici; un peu de  
dignité et de patience nous conduiront  
au but que nous voulons atteindre dans  
l'intérieur. Mais il n'en est pas moins  
besoin d'une force étrangère qui impose le  
respect, force qui ne peut venir sans  
danger d'autre part que d'un congrès armé,  
lequel, d'un côté, tiendra les princes à  
l'écart et, de l'autre, inspirera de la  
crainte aux hommes de parti, en même  
temps qu'il fournira aux gens sensés,  
dans quelque endroit qu'ils se trouvent,  
un moyen puissant et un point de  
ralliement. C'est dans ces vues que nous  
écrivons aux rois d'Espagne et de Suède,  
auxquels nous tenons principalement  
compte de la manière sincère et noble  
avec laquelle ils ont agi. Le roi doit  
aussi écrire au roi de Prusse, pour le  
remercier du bon vouloir qu'il nous  
a témoigné, mais, sans entrer dans le  
détail de nos projets. Daigner plaider  
pour nous auprès de cette cour et de la  
cour danoise; exhorter également l'Empereur



afin qu'il montre enfin par ses actes qu'il est mon frère. Votre Majesté voit que j'abuse de la confiance qu'elle m'a inspirée; mais ce serait pour nous une si haute satisfaction que de pouvoir remercier de notre bonheur une souveraine qui, par son grand caractère, a déjà gagné tout mon dévouement et toute mon admiration. Il me sera si doux d'y joindre encore les sentiments de ma reconnaissance.

Marie Antoinette.

Pardonnez moi, Madame, si je termine ainsi sans cérémonie, mais je ne comprends pas l'étiquette. Le Roi, qui m'a permis d'écrire à Votre Majesté, me prie de lui dire que tous nos sentiments sont communs, et il invite Votre Majesté, dans le cas où elle aurait quelque chose à nous communiquer, à le faire seulement par l'entremise du baron de Breteuil qui a toute notre confiance; il est de la plus haute importance pour nous, qu'aucune autre personne ne soit initiée à notre secret. -

## Transcription

Marie Antoinette a l'impératrice

Catherine II de Russie.\*)

3 Dec 1791

Madame ma sœur, je saisis la première occasion sûre qui s'offre à moi de pouvoir exprimer à Votre Majesté des sentiments de reconnaissance que mon cœur éprouve de tout l'intérêt que vous n'avez cife de témoigner pour notre malheureuse situation ; mais, Madame, mon cœur ne serait pas satisfait s'il ne s'ouvrait entièrement à vous, avec cette confiance que votre sympathie, votre noble cœur et votre grand caractère savent ni bien inspirer.

Livrés complètement à nous-mêmes, n'ayant personne à qui nous puissions nous confier, je veux essayer de vous dépeindre notre situation, et je sollicite d'avance votre attention. Je ne connais ni les choses, ni la langue de la politique ; je me laisse seulement guider par mon cœur.

Je commencerai par une époque qu'il est très important de bien connaître, pour que votre llayieté puisse nous juger. Le Roi a accepté la constitution, non parcequ'il la trouve bonne ou praticable, mais pour épargner au royaume des troubles et des malheurs encore plus grands, que les hommes de partie n'eussent pas manquée d'attribuer à un refus.

---

\*) Les couronnes sanglantes. Gustave III, roi de Suède.

Il l'a accepté dans l'espoir qu'en paraissant vouloir sincèrement la mettre en pratiques, il aurait ainsi l'occasion de faire mieux recsntiries défaects et de montrer qu'elle ne peut aller ; et là accepté, enfin, par suite de la complète ignorance où il était des dispositions des autres puissances a son égard. Ah ! Madame, il ne m'appartient pas de me plaindre ; mais ceux que tous les liens du sang, de l'honneur et de l'intérêt devient porter alors à nous guider et a nous soutenir, nous ont laissés, par une crainte vaine que je ne puis que attribuer au forcies de leur sécurité personnelle, privé de tout renseignement sur les deusseins des puissances étrangères. Abandonnes à nous-mêmes, que pourrions-nous faire ? Il a donc été nécessaire d'accepter, afin de chercher par là à ramener à nous la plus grande partie de la nation, égarée par une troupe de factieux et d'insensés, et pour sauver la vie et l'existence de cette foule de gens, d'honneur, qui se trouvent encore en France, et qui, fidèles à fleur Roi et à leur devoir, mais néanmoins, comme nous-mêmes, top faibles et trop délaissés, eussent été les premières victimes. Ainsi donc ce n'est point à un sentiment de pusillanimité que nous avons cédé ; la crainte des dangers qui nous sont personnels ne peut agir sur nos âmes. Des humiliations incessants<sup>5</sup> que nous avons éprouvés, les indignités dont nous avons été témoins, sans avoir ni la puissance ni les moyens de les prévenir ou de les réprimer, la scélératesse de tous ceux qui

---

<sup>5</sup> I have removed the medial s that was extremely present in this letter in the English translation, as it is mean to be read by a modern audience; however, it can be assumed that almost every example of a double s, and many of the single ones as well, were represented by a medial s in the letter's original form.

nous entourent, la défiance dont nous ne devons jamais nous départir, même au milieu de notre cercle le plus intime, n'est-ce pas là une mort morale et sans cesse renouvelée, mille fois plus cruciale que la mort physique qui nous délivre en une seule fois de tous les maux ? Votre Majesté qui sait se bien apprécier tous les genres de courage trouver sans doute que celui qui résiste à l'aussi terribles epreccoes, est le plus grand de tous. Mais je m'étends trop longuement sur ces détails déplorables ; il est temps de songer aux remédies. C'est à votre magnanimité, à votre grande amie que nous nous adressons avec confiance.

Depuis le mois de juillet j'ai supplié, j'ai conjuré l'empereur de se occuper de nos affaires ; j'avais de longueur moins suggéré à mon frère le projet d'une congrès armé, auquel serait convoquées toutes les puissances ; les troupes amenées à sa seite, tout en sentent dans leurs quartiers, auraient imposé, sans entrainer pour ce royaume les malheurs qu'y aurait provoqués la vue d'une armée étrangère. Le moment était opportun ; et si l'empereur m'est réponde, il est fixé notre conduite dans la question de la constitution. Mais la démarche du roi n'a changé que quelques détails accessoires et non l'affaire capitale. La réunion d'un congrès me parait toujours être le seul moyen propre à rassurer efficacement ce pays. La différence des opinions, l'amertume des partis, tous s'oppose à ce qu'une réconciliation puisse avoir lieu sans l'intervention des puissances. Mais le roi a accepté la constitution, il a paré ostensiblement le faire librement, et il

n'avouera jamais lui-même qu'il n'a pas été libre ; ce font les faits, ce sont les évènements de chaque jour qui montrent ce qui en est réellement.

Se serait nécessaire que ce congrès fût censé, dans le commencement, se rassembler pour s'occuper des intérêts généraux et de l'équilibre de l'Europe ; l'état de ce pays autorise suffisamment ce prétexte. Des personnes que je charge de remettre cette lettre à Votre Majesté pourra en même temps placer sous ses yeux des notes touchant les affaires principales qui devront être traitées dans le congrès. Il est très essentiel que nous paraissions tout à fait étrangers à sa réunion, et que nous paraissions tout à fait étrangers à sa réunion, et que nous paraissions pour rester fidèlement attaché au plan que nous avons adopté, afin d'écarter tout soupçon, et d'inspirer cette confiance qui nous peut nous ramener l'affection du peuple, lorsqu'il comprendra enfin sa misère ainsi que les malheurs que la situation présente entraîne avec elle. C'est pourquoi il est indispensable que nous agissions d'une manière conforme a ce but, et que nul autre que nos vrais amis ne connaisse notre pensée réelle. La route est difficile, j'en conviens, mais elle est sûre, surtout si Votre Majesté est assez bonne pour venir à notre aide.

La prudence extraordinaire pour nous devons observer dans tous nos projets et dans toutes nos actions, nous a mis dans l'impossibilité d'informer les frères du Roi de nos idées. Dieu préserve que nous ayons contre eux les moindres défiances, comme on n'est plus à le répondre ! nous jugeons de

leurs cœurs par nos cœurs, et nous savons bien qu'ils s'occupent de nous. Mais il n'est eux pas du même de ceux qui les entourent : la légèreté des uns, l'indiscrétion des autres, jointe à leur inferaescence, ambitieuse, nous imposent la pénible nécessité de ne point leur parler avec cette entière confiance que méritent d'ailleurs leurs sentiments personnels. C'est donc à votre sagesse, Madame, et à l'influence que votre bonté vous donne sur eux, que nous abandonnons nos plus chers intérêts. Veuillez les diriger dans cet esprit qui nous oblige de nous ouvrir à eux, puisse nous être utile, en leur représentes tant qu'ils ne pourraient que précipiter la ruine leur malheureuse patrie, s'ils agissaient de leur proposer moins, et que dans le cas même où l'on pourrait faire quelque chose avec des forces raperieceres, il serait de toute nécessité que les princes et tous les Français se tintent à l'écart. Le mai commence à se faire sentir ici ; on peu de dignité et de patience nous conduisons au but que nous voulons atteindre dans l'intérieur. Mais il n'an est pas moins besoin d'une force étrangère qui impose le respect, force qui ne peut venir sans danger d'autre part que d'une congrée d'armé, lequel, d'un côté, inspirera de la crainte aux hommes de parti, en même temps qu'il fournira aux gens sensés, dans quelque endroit qu'ils se trouvent, un moyen puissant et un point de ralliement. C'est dans ces vues que nous écrivons aux rois d'Espagne et de Suède, aux quels nous tenons principalement compte de la manière sincère et noble aux laquelle ils ont agé. Le roi doit aussi écrire au roi de Prusse, pour le remercier du bon vouloir qu'il nous a

témoigné, mais, sans entrer dans le détail de nos projets. Daigner plaider pour nous auprès de cette cour et de la cour Danoise ; exhortez également l'Empereur afin qu'il montre enfin par ses autres qu'il est mon frère. Votre Majesté voit que j'abuse de la confiance qu'elle m'a inspirée ; mais ce serait pour nous une si haute justification que de pouvoir remercier de notre bonheur une souveraine qui, par son grand caractère, a déjà gagné tout mon dévouement et toute mon admiration. Il me sera si doux d'y joindre encore les sentiments de ma reconnaissance.

Marie Antoinette

Pardonnez moi, Madame, si je termine ainsi sans cérémonie, mais je ne comprends pas l'étiquette. Le Roi, qui m'a permis d'écrire à Votre Majesté, me prie de lui dire que tous nos sentiments sont communs, et il invite Votre Majesté, dans le cas où elle aurait quelque chose à nous communiquer, à le faire seulement par l'entremise du baron de Breteuil qui a toute notre confiance ; il est de la plus haute importance pour nous, que' aucune autre personne ne soit invitée à notre saereté.

## Translation

Marie Antoinette to the Empress<sup>6</sup>

Catherine II of Russia.\*)

3 Dec 1791

Madam my sister, I have seized the first sure occasion that presents itself to me to express to Your Majesty the true sentiments of my heart that you have no way of confirming for our terrible situation; however, Madam, my heart would not be satisfied if I did not entirely open it to you, with the confidence that your sympathy, your noble heart and your good character inspire so deeply.

Being completely isolated, having nobody to whom we may confide in, I would like to try and describe our situation, and I would request your attention in advance. I know neither the ways nor the language of politics; I am guided only by my own heart. <sup>7</sup>

I'll begin with a time that is very important to know well, so that you may judge us accurately. The King accepted the constitution, not because he found it correct or feasible, but to spare the kingdom from further troubles

---

<sup>6</sup> Papiers Marie-Antoinette (xviiiè-xixe siècle). Archives Nationales. (n.d.-a). [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN\\_IR\\_050236/c-9op9gqx1c-k5twna8ppmwc/FRAN\\_0358\\_0231\\_L](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN_IR_050236/c-9op9gqx1c-k5twna8ppmwc/FRAN_0358_0231_L)

<sup>7</sup> There is no evidence that Catherine ever responded to this letter.



and even larger misfortunes, which the revolutionaries would no doubt have otherwise blamed on his refusal.

---

\*) The bloody crowns. Gustave III, King of Sweden.

by Duke Leouzon. Paris 1811. pag 299-304

He accepted it in the hope that in appearing willing to put it into practice, he would have the occasion to better highlight its defects and show that it was unworkable; and he accepted it, finally, due to the complete lack of knowledge he had of the other great power's dispositions towards him. Ah! Madam, it is not for me to complain; but all those linked to us by blood, by honor and by self-interest that should guide and support us, have left us, out of a vain fear that I can only attribute to fear for their personal safety, lacking any information on the plans of foreign powers. Abandoned by ourselves, what could we do? It was therefore necessary to accept, in order to seek reconciliation with the larger part of our nation, those led astray by a group of factious and senseless people, and also to save the life and existence of the common folk of honor, those who are still faithful to their King and duty, but who nevertheless, like us ourselves, too weak and abandoned, would have been the first victims. Thus, it is not out of cowardice that we have ceded; the fear of personal dangers will not act on the decisions of our souls. The incessant humiliations we have experienced,

the indignations we have witnessed, without having either the power or means to prevent or quell them, the wickedness of all that surround us, the distrust which will can leave us, even in the middle of our most trusted circle, is that not a mortal death and a new fall, a thousand times more painful than the physical death, which can deliver us in one fell swoop from all evils? Your Majesty knows well how to appreciate all kinds of courage, and will surely find that one who resists such terrible trials to be the greatest of all. But I dwell too long on these deplorable details; it is time to think of solutions. It is to your magnanimity, to a close friend that we now give our confidence to.

Since July I have pleaded, I have implored the Emperor to pay attention to our affairs; I had previously suggested to my brother the idea of an armed congress, to which all powers would be summoned; the troops brought to his side would have been felt, all whilst remaining in their quarters, as a heavy presence, without causing the misfortunes for this kingdom provoked by the sight of a foreign army. The opportune moment had presented itself; and if the Emperor had responded to me, it would have determined our course of action regarding the question of the constitution. But the demands of the King only changed a few minor details and not the main affair. The convention of a congress still seems to me the only way to effectively reassure this country. The difference in opinions, the bitterness of the revolutionaries, they all oppose the possibility of reconciliation without

intervention from other powers. But the king has accepted the constitution, he has ostensibly done so freely, and he will never admit that it was under duress; these are the facts, these are the events of each day that will reveal what really happened.

It would be necessary for this congress to be seen, initially, as assembled to address the general interests of the balance of Europe; the state of the country is sufficiently justifies this pretext. Those who I have tasked with delivering this letter to Your Majesty will also be able to present you notes touching on the main affaires that should be debated in this congress. It is very essential that we appear to be total strangers at its convening, and that we appear to be total strangers at its convening,<sup>8</sup> and that we seem fully committed to the plan we have adopted to discard all suspicion, and to inspire the confidence that can bring us the affection of the people, when they have finally understood the misery and hardships that the current situation drags along. It's why it is imperative that we act in a manner that conforms to this goal, and that nobody but our true friends know our real thoughts. The road forward is difficult, I agree, but it is sure, especially if Your Majesty is gracious enough to come to our aid.

The extraordinary prudence that we must observe in all our projects and in all our actions has made informing the King's brothers of our ideas

---

<sup>8</sup> This is repeated in the original text; it seems mostly likely to be an error, although it could also be for emphasis.

impossible. May God save us from harboring the smallest distrust towards them, as we are no longer in a position to respond! We judge their hearts with our hearts, and we know they worry about us. But the same cannot be said of those that surround them: the levity of some, the indiscretion of others, together with their ambition, impose upon us the painful necessity of no longer speaking to them with the complete trust that their personal feelings otherwise deserve. It is therefore your wisdom, Madam, and the influence that your goodness gives you over them, to which we leave our most dear concerns. Guide them in that very spirit that obliges us to open ourselves to them, so that we may be useful, showing them that they would only hasten the ruin of their homeland if they used their resources, and that even if something could be done with scattered forces, it would be absolutely necessary that the princes and all the French hold themselves aside. May begins to make itself felt here ; with some dignity and patience helps us drive towards our internal goal. But we are in no less need of a foreign force to impose respect, one to drive us towards a congress, one which will inspire fear in revolutionaries on one hand and will with the other, at the same time, give sensible people, wherever they may be, a powerful force and a rallying point. It's with these views that we write to the kings of Spain and Sweden, to whom we can count on for the sincere and noble manner in which they have acted. The King must also write to the king of Prussia, to thank him for the goodwill that he has shown us, but without going into detail about our

projects. Please plead on our behalf in the Danish court; and please exhort the Emperor to show in actions that he is my brother. Your Majesty can see that I abuse the trust that she has inspired in me; but it would be such a great justification for us to be able to thank a sovereign who, through her great character, has already gained all my devotion and all my admiration. It would be so sweet if I were able to join together my impression of you with my feelings upon meeting you.

Marie Antoinette

Pardon me, Madam, if I conclude without ceremony, but I am not well versed in such etiquette. The King, who has allowed me to write to Your Majesty, has asked me to tell you that all such feelings are mutual, and he invites Your Majesty, in case you have anything to communicate to us, to do so through the Baron of Breteuil, who has our full confidence; it is of the utmost importance that no other person is privy to our secret.

To Pres Kaunitz, 1 February 1792.

Between Declaration of Pillnitz and War of First Coalition

Original Letters

9 fev. recu. par suite  
1792  $\frac{1}{2}$   
les fev.  
1792

de France  
Copie de la lettre de la Reine au P<sup>te</sup> Kaunitz.

Croyez M<sup>rs</sup>, à tout le que le Porteur de ce billet vous dira ;  
il voit juste et connaît bien votre position. je suis charmé  
d'avoir une occasion d'assurer le respectable et bon serviteur  
de Marie Thérèse, que, quelque chose qui arrive, sa fille  
cherchera toujours à être digne d'une pareille mère, et  
de l'estime de son Ministre et ami. f.



Signé Marie Antoinette. f.

1792  
Dette sur un j. b. p. l. t.

## Transcription

<sup>9</sup>Copie De La Lettre De La Reine Au Pres Kaumitz

Croyer Mr, a tout laquelle Portaux de ce billet vous dira ; il soit juste et connaît bien notre position. Je suis charme d'avoir une occasion assurer le respectable et bon serviteur.

La Marie Thérèse, que, quelque chose qui arrive, la fille cherchera toujours à être digne d'une pareille mère, et de l'estime\_de son ministre et ami.<sup>10</sup>

Signé Marie Antoinette

---

<sup>9</sup> 1 February 1792 (not noted in letter, so here for chronological purposes)

<sup>10</sup> A letter to Catherine the Great, sent the same day and of presumably the same length is missing. It is not a far stretch to imagine it was in a very similar vein.



## Translation

Copy of a Letter from the Queen to the Pres. Kaumitz<sup>11</sup>

Believe Sir, in everything the carrier of this note will tell you; he is truthful and knows our situation well.<sup>12</sup> I am charmed to have the occasion to recommend the character of this good servant.

Marie Therese, whatever else happens to her, will always try to be as dignified as her mother, and earn the trust of her minister and friend.

Signed, Marie Antoinette

---

<sup>11</sup> Papiers Marie-Antoinette (xviiiie-xixe siècle). Archives Nationales. (n.d.). [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN\\_IR\\_050236/c-9haj10igu--1upq5gd0k16z2/FRAN\\_0358\\_0229\\_L](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN_IR_050236/c-9haj10igu--1upq5gd0k16z2/FRAN_0358_0229_L)

<sup>12</sup> No record survives of what her servant conveyed to Kaumitz; obviously it was sensitive enough for her not to write in a letter.

To the President of the Convention, October 14 1793.

Pre-Trial

Original Letters

17  
10 1793

Marie Antoinette au président  
de la Convention \*)



(14 octobre 1793)

Citoyen président, les citoyens Tronçon et Chauveau, que le tribunal m'a donnés pour défenseurs, m'observent qu'ils n'ont été instruits qu'aujourd'hui de leur mission; je dois être jugée demain, et il leur est impossible de s'instruire dans un aussi court délai des pièces du procès et même d'en prendre lecture. Je dois à mes enfants de n'omettre aucun moyen nécessaire pour l'entière justification de leur mère. Mes défenseurs demandent trois jours de délai, j'espère que la Convention les leur accordera.

Marie Antoinette.

---

\*) Voir: l'histoire de Marie Antoinette, par Goncourt, Paris, 2<sup>e</sup> édition, 1859; pag. 441. De: l'affaire des papiers de l'ex-conventionnel Courtois (par Courtois fils) Paris Delaunay, 1834.

## Transcription

Marie Antoinette au président

de la Convention \*)

(14 octobre 1793)

Citoyen président, les citoyens Tronçon et Chauveau, que le tribunal m'a  
donnés pour défenseurs, m'observent qu'ils n'ont été instruits qu'aujourd'hui  
de leur mission ; je dois être jugée demain, et il leur est impossible de  
l'instruire dans un aussi court délai des pièces de procès du même d'en  
prendre lecture.

Je dois à mes enfants de n'omettre aucun moyen nécessaire pour l'entière  
justification de leur mère. Mes défenseurs demandent trois jours de délai,  
j'espère que la Convention les leurs accordera.

Maire Antoinette

---

\*) Voir : d'histoire de Marie Antoinette, par Goncourt ; Paris, 2<sup>e</sup> édition,  
1859 ; pag : 441. De : l'affaire des papiers de l'ex-conventionnel Courtois  
(par Courtois fils)

Paris Delaunay, 1834.

## Translation

Marie Antoinette to the president<sup>13</sup>

of the Convention

(October 14 1793)

Citizen's president, the citizens Tronçon et Chauveau, that the tribunal has given me as attorneys, have informed me that they were told only today of their mission; I am to be judged tomorrow, and it is impossible to follow the proper course of justice in such a short time.

I owe to my children not to forgo any path that could lead to the exoneration of their mother. My attorneys have asked for a three day delay, which I hope the Convention will grant.

Marie Antoinette

---

\*) See : the history of Marie Antoinette, by Goncourt; Paris, 2<sup>nd</sup> edition, 1859; pg 441. De: the estate of ex-National Convention member Courtois, from his son

Paris Delaunay, 1834.

---

<sup>13</sup> Papiers Marie-Antoinette (xviiiie-xixe siècle). Archives Nationales. (n.d.-a). [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN\\_IR\\_050236/c-9m5hzg6ye--153mbogq859bc/FRAN\\_0131\\_0252\\_L](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN_IR_050236/c-9m5hzg6ye--153mbogq859bc/FRAN_0131_0252_L)

To Madame Elisabeth, October 16 1793.  
Pre-Execution.

Original Letters

Paris le 11 Mars 1786 à 4 heures du matin  
C'est à vous mes chers, que j'écris pour la dernière fois, je viens d'être condamné  
non pas à une mort honteuse, elle ne l'est que pour les criminels, mais à  
aller expier, votre peine, comme lui innocente, j'espère montrer la même  
fermeté que lui dans ces derniers moments, je suis calme comme on l'est  
quand la conscience ne reproche rien. J'ai un profond regret d'abandonner  
mes pauvres enfants vous savez que je n'existoit que pour eux, et  
vous ma bonne et tendre sœur; vous qui avoit par votre amitié tout  
sacrifié pour être avec nous dans la même position je vous  
laisse. J'ai appris par le plaidoyer même du procès que ma fille étoit  
séparée de vous. Hélas la pauvre enfant je n'ose pas lui écrire elle  
ne recevrait pas ma lettre, je ne sais même pas si elle en vous parviendra  
recevra pour eux de ma part, une bénédiction, j'espère qu'un jour lorsqu'ils  
seront plus grands, ils pourront se réunir avec vous, et jouir, en  
votre sein de vos tendres soins, qu'ils peuvent tous deux à ce que je  
crois de vos devoirs sont la première baze, de la vie, que leur  
amitié et leur confiance mutuelle, en font le bonheur; que ma fille  
sente qu'à l'âge qu'elle a, elle doit toujours aider son père, par les  
conseils que son expérience qu'elle aura de plus que lui et son amitié  
pourroit lui inspirer; que mon fils a son tour rendent à sa mère, tout  
les soins les services, que l'amitié peuvent inspirer, qu'ils sentent en se tenant  
deux que dans quelques positions où ils pourroient se trouver; ils ne seront  
vraiment heureux que par leur union, qu'ils prennent exemple de  
nous, combien dans nos malheurs, notre amitié nous a donné de  
consolation, et dans le bonheur ont joui doublement quand on se le  
partage avec un ami, et on en trouve de plus tendre de plus  
que dans sa propre famille, que mon fils n'oublie, jamais les derniers  
mots de son père que je lui rappelle expressément, qu'il ne cherche jamais  
à venger notre mort. J'ai à vous parler d'une chose bien pénible, ce mon  
cœur; je suis combien cet enfant, doit vous avoir fait de la peine  
pardonné lui, ma chère sœur; pensez à l'âge qu'il a et combien il est facile





<sup>troisième</sup>  
comme je ne suis pas libre dans mes actions ont néanmoins  
peut-être, ~~être~~ mais je proteste icy, que je ne lui  
dirai pas un mot, et que je le traiterai, comme un être  
absolument étranger.

H. G. Souquier

Matieu

Le Coiner

## Transcription

16 Octobre 1793

Ce 16 octobre, à quatre heures et demie du matin.

C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la dernière fois. Je viens d'être condamnée, non pas à une mort honteuse – elle ne l'est que pour les criminels, mais à aller rejoindre votre frère. Comme lui innocente j'espère montrer la même fermeté que lui dans ses derniers moments. Je suis calme comme on l'est quand la conscience ne reproche rien. J'ai un profond regret d'abandonner mes pauvres enfants. Vous savez que je n'existais que pour eux et vous, ma bonne et tendre sœur, vous qui avez par votre amitié tout sacrifié pour être avec nous, dans quelle position je vous laisse ! J'ai appris par le plaidoyer même du procès que ma fille était séparée de vous. Hélas ! la pauvre enfant, je n'ose pas lui écrire, elle ne recevrait pas ma lettre, je ne sais pas même si celle-ci vous parviendra. Recevez pour eux deux ici ma bénédiction ; j'espère qu'un jour, lorsqu'ils seront plus grands, ils pourront se réunir avec vous et jouir en entier de vos tendres soins. Qu'ils pensent tous deux à ce que je n'ai cessé de leur inspirer : que les principes et l'exécution exacte de ses devoirs sont la première base de la vie, que leur amitié et leur confiance mutuelle en fera le bonheur. Que ma fille sente qu'à l'âge qu'elle a, elle doit toujours aider son frère par les conseils que l'expérience qu'elle aura de plus que lui et son amitié pourront lui inspirer ; que mon fils, à son tour, rende à sa sœur tous les soins, les services que

l'amitié peuvent inspirer ; qu'ils sentent enfin tous deux que dans quelque position où ils pourront se trouver ils ne seront vraiment heureux que par leur union ; qu'ils prennent exemple de nous. Combien, dans nos malheurs, notre amitié nous a donné de consolation ! Et dans le bonheur on jouit doublement quand on peut le partager avec un ami, et où en trouver de plus tendre, de plus uni que dans sa propre famille ? Que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de son père que je lui répète expressément : qu'il ne cherche jamais à venger notre mort.

J'ai à vous parler d'une chose bien pénible à mon cœur. Je sais combien cet enfant doit vous avoir fait de la peine. Pardonnez-lui, ma chère sœur, pensez à l'âge qu'il a et combien il est facile de faire dire à un enfant ce qu'on veut et même ce qu'il ne comprend pas. Un jour viendra, j'espère, où il ne sentira que mieux le prix de vos bontés et de votre tendresse pour tous deux. Il me reste à vous confier encore mes dernières pensées. J'aurais voulu les écrire dès le commencement du procès, mais, outre qu'on ne me laissait pas écrire, la marche a été si rapide que je n'en aurais réellement pas eu le temps.

Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans celle de mes pères, dans celle où j'ai été élevée et que j'ai toujours professée, n'ayant aucune consolation spirituelle à attendre, ne sachant pas s'il existe encore ici des prêtres de cette religion, et même le lieu où je suis les exposerait trop s'ils y entraient une fois. Je demande sincèrement pardon à

Dieu de toutes les fautes que j'ai pu commettre depuis que j'existe ; j'espère que, dans sa bonté, il voudra bien recevoir mes derniers vœux, ainsi que ceux que je fais depuis longtemps pour qu'il veuille bien recevoir mon âme dans sa miséricorde et sa bonté. Je demande pardon à tous ceux que je connais et à vous, ma sœur, en particulier, de toutes les peines que, sans le vouloir, j'aurais pu leur causer. Je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait. Je dis ici adieu à mes tantes et à tous mes frères et sœurs.

J'avais des amis, l'idée d'en être séparée pour jamais et leurs peines sont un des plus grands regrets que j'emporte en mourant ; qu'ils sachent du moins que, jusqu'à mon dernier moment, j'ai pensé à eux.

Adieu, ma bonne et tendre sœur ; puisse cette lettre vous arriver. Pensez toujours à moi ; je vous embrasse de tout mon cœur ainsi que ces pauvres et chers enfants. Mon Dieu, qu'il est déchirant de les quitter pour toujours !

Adieu, adieu ! je ne vais plus m'occuper que de mes devoirs spirituels.

Comme je ne suis pas libre dans mes actions, on m'amènera peut-être un prêtre ; mais je proteste ici que je ne lui dirai pas un mot et que je le traiterai comme un être absolument étranger.

## Translation

This 16 October, at four thirty in the morning.<sup>14 15</sup>

It is to you, my sister, that I write for the last time. I have just been condemned, not to a shameful death- those are solely for criminals, but to rejoin your brother. Innocent like he, I hope to show the same strength as he did in his final moments. I am calm, as one is when your conscience has no guilt. I profoundly regret that I must leave my poor children. You know that I existed only for them and you, my sweet and tender sister, you who has by your goodness sacrificed all to be with us, in what position must I leave you! I learned only from the plea trial that my daughter was separated from you. Alas! My poor child, I dare not write her, she would never receive my letter, I do not know if even this one will reach you.<sup>16</sup> Receive here my blessing for you both; I hope that one day, when they are older, they will be reunited with you and play once again under your tender care. Let them both think of what I have always inspired them with: that the principles and the exact execution of their meanings are the first foundation of life, that their joy and trust in each other will make them happy. That my daughter

---

<sup>14</sup> Albiges, L.-M. (2008, April). Les Dernières Heures de Marie-Antoinette. L'Histoire Par l'Image. <https://histoire-image.org/etudes/dernieres-heures-marie-antoinette>

<sup>15</sup> The unusual time reflects her obvious distress and looming fate; you will also immediately notice this letter presents significantly different physically to the others.

<sup>16</sup> There is a persistent Internet rumor for which I can find no credible source: that this letter was found in Robespierre's possessions, and that it never reached Elizabeth. We have no evidence to point one way or the other, instead relying on prison customers of the time which would indicate that the letter was likely confiscated. By Robespierre? Almost no way of knowing.

will know that whatever her age, she must always counsel her brother with the experience that age gives, and that her goodness may inspire him; that my son, in his turn, takes good care of his sister, all the care that love can inspire; that they feel that whatever their situation, they will be happy together; that they take example from us. How many times, in our misfortunes, has our friendship consoled us! And in happy times one has twice as much fun when one can share them with a friend, and where to find the most loving, the best match than in one's own family? That my son may never forget the last words of his father that I expressly repeated to him: never try to avenge our deaths.

I need to speak to you about a matter which pains my heart. I know how much this child must have hurt you. Forgive him, my dear sister, think of his age and how easy it is to make a child say what you want even if he does not understand. A day will come, I hope, when he will appreciate all the more the value of your kindness and tenderness towards the both of you. It rests on me to confer my final thoughts. I had wanted to write them from the beginning of my trial, but, besides that they did not let me write, events passed so quickly that I had no time.

I die in the Catholic religion, Apostolic and Roman, that of my fathers, that with which I was raised and have always professed, with no spiritual consolation to wait upon, not knowing whether there still exist here priests of this religion, and even my location would endanger them too much even if

they only entered once. I ask sincerely forgiveness from God for all the faults I may have committed in my existence; I hope that, in his goodness, he will receive my last wishes well, as well as those that I have long since made for the reception of my soul in his mercy and kindness. I ask for pardon to all those that I know and for you, my sister, in particular, of all distress I may have, without wanting to, caused. I pardon all my enemies of the sins they have committed upon me. I say here goodbye to my aunts and to all my brothers and sisters. I had friends, the idea of being forever separated from them and their troubles is one of the biggest regrets I will carry while dying; let them know that until my last moment I thought of them.

Goodbye, my good and tender sister; may this letter reach you. Think always of me; I embrace you with all my heart along with my poor and dear children. My God, how it is heart-wrenching to be separated from them forever!<sup>17</sup> Adieu, adieu ! I must now occupy myself with spiritual duties. As I am not free in my actions, they will perhaps bring me a priest; but I protest here that I shall not say a word and that I will treat him as a total stranger.

---

<sup>17</sup> You may note that the above letter is has physical damage; online it was said to be tear marks, which certainly seems plausible. There also appear to be minor burns, for which I can offer no explanation.

## Reflection Essay

My text's challenges stem largely from its nature as historical correspondence, presenting hurdles like archaic usage of the medial 's', antiquated French spellings, rare verb tenses such as the passé simple, and obscure vocabulary. Particularly daunting was deciphering her handwriting, initially clear but prone to devolving into scribbles if she wasn't careful. Over time, I grew accustomed to her style, making translation easier as I learned to recognize her script, though some words still eluded me.

Following class discussions and in consulting other academic literature, I decided to translate her letters as faithfully as possible while ensuring comprehension for English readers. This approach aims to convey her work accurately while preserving the essence of her original writing. I opted to maintain her formatting and punctuation, adjusting only where necessary for English comprehension, and tried to mirror her vocabulary and sentence structure, unless it would render the sentence incomprehensible.

Guidance from Louis Audibert's "Les éditions critiques: Problemes techniques et editoriaux"<sup>18</sup> helped me gain an understanding of how to best translate 18th century non-standardized spelling; similarly, Soum-Paris's analysis of the *Tour de Babel*<sup>19</sup> helped with updated translation theories;

---

<sup>18</sup> Audibert, Louis. (1984). "Les éditions critiques: Problemes techniques et editoriaux". Centre National de la Recherche Scientifique.

<sup>19</sup> Soum-Paris P. (2020) "La Tour de Babel, 35 years later: challenges and tools relating to the translation of archival terminology from English to French", *Archives & Manuscripts*, 49(1-2), pp. 8–36. doi: 10.1080/01576895.2020.1833226.



unfortunately, many of the tools mentioned were not helpful for logistical reasons in this case. I was, however, able to use other primary sources to corroborate my translations and give clues whenever I was stuck; this is apparently an oft-underutilized manner of research,<sup>20</sup> as is looking into the working practices of past translators.<sup>21</sup> I also examined cases for and against sense-for-sense and word-for-word translation, eventually ending somewhere between them.<sup>22</sup> This project was my first large foray into strategically archaized translations before, so I needed to make sure that they would come across naturally and authentically.<sup>23</sup>

---

<sup>20</sup> Munday, J. (2013). The Role of Archival and Manuscript Research in the Investigation of Translator Decision-Making. *Target : International Journal of Translation Studies*, 25(1), 125–139.

<https://doi.org/10.1075/target.25.1.10mun>

<sup>21</sup> Outi, Paloposki (2017). In search of an ordinary translator: translator histories, working practices and translator–publisher relations in the light of archival documents, *The Translator*, 23:1, 31-48, DOI: 10.1080/13556509.2016.1243997

<sup>22</sup> Guo, Y. and Wan, Y. (2022) Retracing the History of “Word for Word”, “Sense for Sense” Translation —Confronting and Inheriting of the Ancient Roman Translation Theories. *Open Journal of Modern Linguistics*, 12, 568-577. doi: 10.4236/ojml.2022.125042.

<sup>23</sup> Andrienko, T. (n.d.). Translation across time: Natural and strategic archaization of translation. *Translation Journal*. <https://translationjournal.net/October-2016/translation-across-time-natural-and-strategic-archaization-of-translation.html>

## Bibliography

- Albiges, L.-M. (2008, April). Les Dernières Heures de Marie-Antoinette. L'Histoire Par l'Image. <https://histoire-image.org/etudes/dernieres-heures-marie-antoinette>
- Andrienko, T. (n.d.). Translation across time: Natural and strategic archaization of translation. *Translation Journal*. <https://translationjournal.net/October-2016/translation-across-time-natural-and-strategic-archaization-of-translation.html>
- Confronting and Inheriting of the Ancient Roman Translation Theories. *Open Journal of Modern Linguistics*, 12, 568-577. doi: 10.4236/ojml.2022.125042.
- Guo, Y. and Wan, Y. (2022) Retracing the History of "Word for Word", "Sense for Sense" Translation
- Munday, J. (2013). The Role of Archival and Manuscript Research in the Investigation of Translator Decision-Making. *Target : International Journal of Translation Studies*, 25(1), 125–139. <https://doi.org/10.1075/target.25.1.10mun>
- Outi, Paloposki (2017). In search of an ordinary translator: translator histories, working practices and translator–publisher relations in the light of archival documents, *The Translator*, 23:1, 31-48, DOI: 10.1080/13556509.2016.1243997
- Papiers Marie-Antoinette (xviiiie-xixe siècle). Archives Nationales. (n.d.-a). [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN\\_IR\\_050236/c-9wxw5jyz6-1g7qmpd8v1aa2/FRAN\\_0131\\_0168\\_L](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN_IR_050236/c-9wxw5jyz6-1g7qmpd8v1aa2/FRAN_0131_0168_L)
- Papiers Marie-Antoinette (xviiiie-xixe siècle). Archives Nationales. (n.d.-a). [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/UD/FRAN\\_IR\\_050236/c-9s8cpgx96--10h77bzvli58z](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/UD/FRAN_IR_050236/c-9s8cpgx96--10h77bzvli58z)
- Papiers Marie-Antoinette (xviiiie-xixe siècle). Archives Nationales. (n.d.). [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN\\_IR\\_050236/c-9haj10igu--1upq5gd0k16z2/FRAN\\_0358\\_0229\\_L](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN_IR_050236/c-9haj10igu--1upq5gd0k16z2/FRAN_0358_0229_L)
- Papiers Marie-Antoinette (xviiiie-xixe siècle). Archives Nationales. (n.d.-a). <https://www.siv.archives->

nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN\_IR\_050236/c-9m5hzig6ye--  
153mbogq859bc/FRAN\_0131\_0252\_L

Papiers Marie-Antoinette (xviiiie-xixe siècle). Archives Nationales. (n.d.).

<https://www.siv.archives->

[nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN\\_IR\\_050236/c-9haj10igu--  
1upq5gd0k16z2/FRAN\\_0358\\_0229\\_L](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN_IR_050236/c-9haj10igu--1upq5gd0k16z2/FRAN_0358_0229_L)